

AGORA – Digitalisation du module « Propagation d'Incertitude »

Porteur de projet	Nicolas GAYTON
Établissement, composante, laboratoire	SIGMA
Date de début du projet (conception)	28/02/2019
Date de déploiement	01/10/2019
Mots clés	Digitalisation, data science, ingénierie, intelligence artificielle, big data.

Résumé :

Les formations liées à l'analyse des données en contexte industriel sont rares sur un sujet d'intérêt économique majeur tel que la data science. L'objectif de ce projet est de répondre à la forte demande des entreprises en formation à la carte et à distance sur la thématique de la data science. Le module « propagation d'incertitude » sera digitalisé et proposé être aux étudiants du Mastère Spécialisé-Data Science pour l'Ingénieur mais sa portabilité lui permettra d'être proposé de façon plus large en tant que cours spécialisé à SIGMA Clermont, à l'ISIMA, aux autres écoles d'ingénieurs du site clermontois (Polytech, VetAgro Sup), et aux formations de l'EUPI.

Descriptif global :

L'industrie a aujourd'hui besoin d'ingénieurs maîtrisant les outils de la science des données en plus de leur domaine initial. Le data scientist travaillera ainsi sur des problématiques industrielles à l'interface entre les mathématiques et l'informatique.

Le projet AGORA-PI propose la digitalisation du module « Propagation d'incertitudes, application à la fiabilité des structures et à l'analyse des tolérances » en présentant des applications techniques de la data science avec un partenaire industriel.

Le module en ligne sera donc organisée en deux parties :

- Volet théorique dont le contenu sera proposé par les enseignants de SIGMA
- Volet applicatif et industriel dont le contenu sera proposé par le partenaire externe.

Ce module en ligne permettra l'acquisition de bases théoriques en les illustrant par des cas industriels de plus en plus complexes grâce à l'expérience du partenaire industriel.

Ce que LIA finance :

Heures TD pour le projet : 145 HTD à se répartir au sein de l'équipe projet.

Prestations externes : Prestataires d'applications techniques (15 000€) et de digitalisation (29760 €)

Soit un total de 44 760 €